

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1785

Programmation des travaux et lancement global de l'opération « Mise en conformité des crèches 2015-2020 », programme 20002, opération 60004523 et affectation de l'AP 2015-1, programme 20002.

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 18 JANVIER 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 JANVIER 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 JANVIER 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 20 JANVIER 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLASSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme BERRA (pouvoir à Mme BALAS), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1785 - PROGRAMMATION DES TRAVAUX ET LANCEMENT GLOBAL DE L'OPERATION « MISE EN CONFORMITE DES CRECHES 2015-2020 », PROGRAMME 20002, OPERATION 60004523 ET AFFECTATION DE L'AP 2015-1, PROGRAMME 20002. (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 décembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/972 du 16 mars 2015, vous avez approuvé le lancement de l'opération de mise en conformité des crèches par affectation d'une partie de l'AP 2015-1, dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, pour un premier programme de travaux concernant 3 établissements : « Docteur Long » dans le 3^e arrondissement, « Eisenhower » dans le 5^e arrondissement, « Servant » dans le 7^e arrondissement, pour un montant de 380 000 €.

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Tous arrondissements – Crèches : mise en conformité », de 3,08 M €.

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dont celle « Conservation patrimoine Enfance 2015-2020 », n° 2015-1, programme 20002.

La Ville de Lyon est engagée dans un programme de mise aux normes de ses équipements depuis les décrets 2000-762 et 2010-613 relatifs aux établissements et service d'accueil des jeunes enfants. Ce programme assure l'adaptation des locaux aux dispositifs d'accueil des enfants de moins de 6 ans et la mise en œuvre du référentiel éducatif de la ville de Lyon décliné dans les projets éducatifs des établissements.

La poursuite du programme de travaux concernera jusqu'en 2020 une trentaine d'établissements. La liste des établissements concernés par le programme de mise en conformité a été établie. Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée en fonction des études restant à lancer. Au cas par cas, en fonction des montants, certaines opérations pourront faire l'objet d'une présentation individualisée au Conseil municipal.

Arrts	Etablissement	Locaux concernés
1 ^{er}	Alysé	Sol souple de la cour
	Rêve en couleurs	Cuisine, accueil, espace du personnel
2 ^e	Quivogne	Salles de change des sections, espaces de vie des enfants
3 ^e	Jean Renoir	Cuisine, changes, espace de vie
	Docteur Long	Salle d'activités, biberonnerie et salle de change
	Montbrillant	Salles de change et espaces de vie des enfants
	Boileau	Biberonnerie et cuisine

	F.Gillet	Cuisine
4 ^e	Hénon	Salle de change, cuisine et biberonnerie, buanderie, sols souples extérieurs
	Cuire	Réfection complète
	Chazière	Biberonnerie, cuisine
4 ^e	Jardin de la colline	Cuisine
5 ^e	Eisenhower	Salles de change, buanderies, cuisine et biberonnerie
6 ^e	Créqui	Salle de change des moyens - grands
	Charmettes	Cuisine
	Masséna	Salle de change des grands, sols souples extérieurs
7 ^e	Girard	Cuisine, biberonnerie et salles des 3 sections
	Chevreur	Biberonnerie, sols souples extérieurs
	St Lazare	Salle de change des petits
	Debourg	Biberonnerie, locaux du personnel, locaux techniques
	Servant	Salles d'activités, salle de change, ventilation
	Annexe St. Lazare	Espaces de vie des enfants
8 ^e	St Mathieu	Salle de change, sols souples extérieurs
9 ^e	Duchère	Salle de change, sols souples extérieurs
	Tissot	Sols souples extérieurs
	Champvert	Salle de change et salle de vie des petits, buanderie, réserve et sols souples extérieurs
	B. Buyer	Salles de change
	St Rambert	Salles de change des petits et des grands, cuisine (hotte)

La poursuite du programme à hauteur de 2 700 000 € porte le montant estimé de l'opération à 3 080 000 € TTC et est à financer par affectation de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 20002.

Vu les délibérations n° 2015/972 du 16 mars 2015 n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1. Le lancement global de l'opération n° 60004523 « Mise en conformité des crèches 2015-2020 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Conservation patrimoine Enfance 2015-2020 », programme n° 20002 « Conservation du patrimoine Enfance ».

2. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville sur le programme 20002, AP n° 2015-1, opération n° 60004523 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 (et autres), fonctions 63 et 64, selon la décomposition de

l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- année 2015 : 360 000 €
- année 2016 : 750 000 €
- année 2017 : 500 000 €
- année 2018 : 500 000 €
- année 2019 : 500 000 €
- année 2020 : 470 000 €.

3. Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter :

- les déclarations préalables qui pourraient être nécessaires à la réalisation des opérations de ce programme ;
- toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions de la Caisse d'Allocations Familiales, mais également le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

B. REYNAUD